Nomination des membres du Conseil national des troubles du spectre autistique et des troubles du neuro-développement **[1]**

Dans un arrêté paru au Journal officiel du 21 juillet 2018, Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, a nommé les membres du Conseil national des troubles du spectre autistique et des troubles du neuro-développement.
Ce conseil est chargé d'accompagner la déléguée interministérielle, Claire Compagnon, dans le suivi de la stratégie nationale pour l'autisme 2018-2022 avec « une mission d'étude et d'expertise ». Il est composé ainsi : douze représentants des associations de familles et d'usagers ; six représentants de l'État et des collectivités territoriales ; neuf professionnels et scientifiques ; huit personnalités qualifiées.
Lire l'arrêté (Legifrance) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/nomination-des-membres-du-conseil-national-des-troubles-du-spectre-autistique-et-des
[2] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037235535